



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

- 03** Edito
- 05** L'entreprise et ses chiffres clés de 2018
- 08** Notre stratégie et gouvernance
- 12** Les principes relatifs aux droits de l'Homme
- 16** Les principes relatifs aux conditions de travail
- 23** Les principes relatifs à l'environnement
- 28** Les principes relatifs à la lutte contre la corruption
- 24** Nos ambitions et principaux critères

0
3

Edito



OLIVIER FINAZ, DIRIGEANT ASSOCIE

Avec la communication de cette année, ATS réaffirme son soutien et respect des dix principes du pacte mondial de l'ONU en terme de droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de lutte contre la corruption. Nous continuons d'intégrer ces démarches à travers des chartes diversités, sociales et de développement durable mises en place en 2014.

La communication sur le progrès est un outil important de transparence qui nous donne l'occasion d'une évaluation annuelle interne et externe de nos réalisations. Encore une fois, en tant que fondateurs et dirigeants, nous confirmons notre engagement d'incorporer le Pacte Mondial et ses principes auprès de nos équipes en continuant de les intégrer dans la stratégie de l'entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Cette communication sur le progrès rend compte de notre performance réalisée en 2018 pour mettre en oeuvre les 10 principes et le renouvellement de notre engagement auprès du Pacte Mondial des Nations Unies pour la cinquième année consécutive. Nous partageons avec plaisir nos actions et nos résultats à travers cette communication sur le progrès de l'année passée.

Pour que l'on puisse encore s'améliorer, je vous invite à nous faire part de vos commentaires à l'adresse suivante contact@ats.fr.

Olivier Finaz,
Le 1er avril 2019,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Finaz'.



L'ENTREPRISE ET SES CHIFFRES CLÉS

31
ANS

D'EXISTENCE

4

DOMAINES

D'EXPERTISE

- Packaging
- Parfums & Cosmétiques
- Promotion & Gift
- Atelier Luxe - Made in France

39
SALARIES

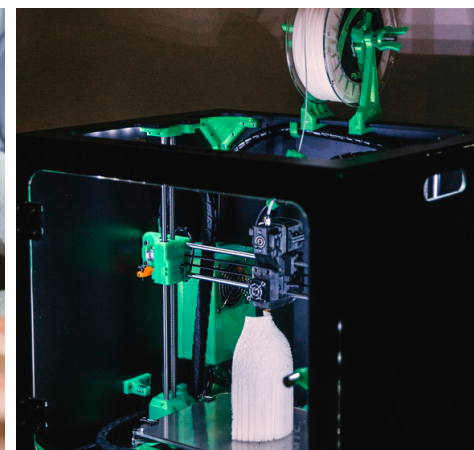
L'ENTREPRISE ET SES CHIFFRES CLES

ATS crée, conçoit et développe des supports événementiels et marketing dans 4 domaines principaux:

- ✓ LE PACKAGING (Coffret, Boites et Etuis)
- ✓ LA BAGAGERIE (Cuir, PU, Tissu...)
- ✓ LA PROMOTION (GWP, Papeterie, Jouets, ...)
- ✓ LES ACCESSOIRES (Bouchage , Bijoux, Pinceaux...)

L'entreprise exerce son activité dans tous les secteurs mais plus particulièrement dans le Luxe, les parfums & cosmétique, les vins & spiritueux, l'agro-alimentaire et l'industrie.

En novembre 2017, le projet de l'Atelier Luxe - le fruit d'études et de réflexions depuis plus de deux ans avec nos partenaires - est inauguré. La société ATS a implanté son atelier de production Haut de Gamme au Château de Tournin, à la Tour du Pin. L'Atelier Luxe conçoit, développe, fabrique et assemble des produits pour l'industrie du Luxe dans un lieu qui s'y prête merveilleusement et favorise l'art de la création en France, au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est un projet qui conjugue l'histoire, la rénovation du patrimoine, l'artisanat et l'innovation industrielle.



L'ENTREPRISE ET SES CHIFFRES CLES

Avec ses propres bureaux à Shanghai et avec ses partenaires agents en Asie et en Europe, ATS déniche les dernières innovations tout en veillant au coût et à la qualité des produits. Depuis plus de 30 ans, ATS développe ses activités de fabrication d'objets promotionnels à l'étranger, acquérant ainsi au fil du temps une précieuse connaissance des savoir-faire locaux ainsi que la maîtrise des procédures d'importation et de dédouanement.

Tests, prototypes, analyses, plannings, prélèvements en cours de production...ATS applique des procédures strictes de suivi, dans le respect de l'ensemble des normes de réalisation et de diffusion des produits promotionnels dans le monde entier.

A l'étranger, les fournisseurs sont contrôlés et les commandes livrées après vérification scrupuleuse des équipes ATS ou des organismes de contrôles accrédités. Une organisation fondée sur la garantie de la qualité et la conviction que l'objet promotionnel n'est pas seulement un gadget mais aussi un véritable média.

Au cœur de l'entreprise, des collaborateurs interviennent à la fois sur le sourcing produit, l'achat, la vente, le suivi de production, en s'appuyant sur les compétences de designers audacieux et de commerciaux proches de leurs clients.





8

Notre stratégie et gouvernance

STRATEGIE & GOUVERNANCE

#1

La COP décrit l'intégration de la RSE dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles

ATS est une société responsable qui, au cours des dernières années a renforcé son engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans un processus d'amélioration continue. Cet engagement est un axe prioritaire de notre stratégie et démontre notre volonté de contribuer aux enjeux du développement durable.

ATS se mobilise fortement pour faire évoluer son organisation et prendre en compte les impacts sociaux, éthiques et environnementaux de ses activités et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et de l'environnement.

Au-delà des actions déjà menées, ATS a décidé d'aller plus en avant encore dans ce processus en choisissant d'obtenir la certification Ethics 21. La certification est une démarche de progrès qui s'inscrit dans une volonté d'améliorer la performance globale de nos organisations.

La norme Ethics 21 couvre la bonne gouvernance, la responsabilité sociale et environnementale, la satisfaction des clients, l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et la gestion des risques.

En Août 2012, ATS a obtenu la certification Ethics SA, organisme de certification accrédité par ISAS, International Standardization and Accreditation Services. Cette norme va nous aider à assurer la pérennité de notre organisation grâce à la gestion durable et responsable de nos activités et ressources reposant sur l'application de valeurs éthiques.

STRATEGIE & GOUVERNANCE

Lors de sa dernière évaluation en Décembre 2018, ATS a obtenu la note de 70/100 la plaçant dans le top 1% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans sa catégorie.

ATS utilise de nombreuses ressources externes compétentes ou agréées pour assurer l'atteinte de ses objectifs, maîtriser les contraintes légales et satisfaire les exigences des clients : SGS, Intertek, Asia Inspection, LNE, Bureau Veritas, Sedex ...





La COP décrit la mise en œuvre dans la chaîne de valeur

ATS communique ses politiques et attentes envers les fournisseurs et les autres partenaires professionnels.

Nous favorisons l'épanouissement au travail de nos salariés en créant des conditions propices à l'amélioration de la qualité du travail. Nous encourageons un climat d'échange, d'écoute, de respect, pour que chaque collaborateur se sente libre d'exprimer non seulement une capacité de responsabilité et d'initiative, mais aussi ses préoccupations.

Nous respectons nos engagements RSE dans l'exécution quotidienne de notre travail et nous sensibilisons nos clients à adopter des approches responsables.



1 2 Les principes relatifs aux droits de l'Homme

LES DROITS DE L'HOMME

#3

La COP décrit des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des droits de l'Homme

Chez ATS, la politique des Ressources Humaines est basée sur le principe de responsabilité sociale. La Charte Ethique de notre société est un élément fondamental de notre culture d'entreprise.

CHARTRE ETHIQUE

ATS possède une Charte Ethique, qui est un engagement des dirigeants et des salariés à appliquer des règles précises sur les sujets suivants :

- ✓ Conformité et qualité de nos produits.
- ✓ Exactitude et confidentialité des documents & informations utilisées et transmises.
- ✓ Respects des moyens utilisés et des ressources employés.
- ✓ Comportements et attitudes appropriés.
- ✓ Responsabilité vis-à-vis de l'environnement.
- ✓ Cadeaux et invitations. Corruption.
- ✓ Santé, Hygiène et sécurité.
- ✓ Diversité et lutte contre les discriminations.
- ✓ Interdiction du Harcèlement.
- ✓ Respect de la vie privée.
- ✓ Conflits d'intérêts.
- ✓ Choix des partenaires.
- ✓ Concurrence
- ✓ Fiscalité.

LES DROITS DE L'HOMME

Diffusion :

- Charte transmise aux partenaires clients fournisseurs de l'entreprise qui le demandent.
- Charte signée par les salariés (copie transmise une fois par an avec les fiches de salaires)
- Charte affichée en version simplifiée sur les panneaux d'annonces dans les différents bureaux du groupe.
- Charte transmise à toutes les personnes embauchées.
- Charte éthique en ligne sur notre site Internet et par conséquent disponible pour l'extérieur.

Pour lire la Charte RSE complète, veuillez visiter le site internet d'ATS: <http://www.ats.fr/-Certification-ethique,33-.html>

#4

La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes des droits de l'Homme

- Politique RSE d'abolition du travail des enfants - aucun enfant dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légal en vigueur ne pourra être employé ni par ATS, ni par ses parties prenantes.
 - Politique de non-discrimination - il ne sera tolérée à l'embauche aucune discrimination fondée sur des critères tels que le sexe, la race, la nationalité, la religion, l'âge, le statut marital, le handicap ou l'orientation sexuelle.
- Tous les collaborateurs bénéficient d'un cadre de travail sain et sûr, de bonnes conditions d'hygiène, de l'eau potable, de l'éclairage, etc.

#5

La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'Homme

a) Politique achats

Les relations du groupe ATS avec ses fournisseurs dépassent le simple achat de biens et de services. Ce sont de véritables partenariats. Elles sont essentielles au succès à long terme de notre entreprise.

Nous sommes jugés sur la qualité des relations que nous entretenons avec nos fournisseurs. En particulier, nous faisons l'objet de contrôles attentifs sur nos critères de choix et l'engagement de nos fournisseurs à mener leurs affaires de manière responsable.

ATS se livre à une sélection stricte et systématique de ses fournisseurs. Pour cela, nous avons établi un panel de 50 fournisseurs partenaires privilégiés. Nous travaillons avec 50 usines partenaires (dont 17 depuis plus de 15 ans) et toutes ont un résultat d'audit social supérieur à 9,5/10.

Les fournisseurs sont audités en amont des commandes, la production est soumise à de stricts contrôles de conformité et de qualité, de la matière première au produit final, transport inclus. Des campagnes d'audit de type SEDEX, environnementales et sociales sont réalisées depuis plusieurs années.



ATS encourage ses fournisseurs à s'améliorer et accepte de reconsidérer sa décision si un fournisseur potentiel qui n'avait pas atteint les critères d'ATS à l'audit social, met en place le plan d'actions correctives préconisé et obtient une note acceptable lors d'un prochain audit.

Pour cela, depuis Janvier 2016, nous avons décidé de placer une salariée au plus près du terrain, en Chine. Avec pour missions d'accompagner nos fournisseurs et prestataires dans le processus d'amélioration continue, d'assurer le suivi des plans d'actions correctives.

Cette présence sur place témoigne de notre volonté de faire progresser et évoluer notre collaboration avec nos fournisseurs.

b) Partenaires transitaires transporteurs

Les partenaires transitaires transporteurs de notre entreprise sont tous certifiés OEA (Opérateur économique agréé - simplifications douanières et sûreté- sécurité).

Ces fournisseurs appliquent les normes ISO14001, notamment pour permettre de :

- Contribuer à réduire les pollutions des émissions atmosphériques liées au transport;
- Economiser les énergies utilisées par leurs activités;
- Mettre en oeuvre des dispositions nécessaires pour prévenir les pollutions;
- Respecter les exigences légales liées à l'environnement.

MÉCANISMES DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION

- Audits sociaux usines en continu
- Analyse des résultats , plans d'actions vis-à-vis des partenaires et vérification ultérieure de la mise en place de ces plans d'actions
- Refus de travailler avec des parties prenantes non conformes avec cette question centrale
- Transparence totale via la communication du résultat des audits et inspections



1
6

Les principes
relatifs aux
conditions de
travail

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

#6

La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail

A travers une écoute active, une réactivité aux besoins individuels et collectifs, nous nous efforçons de faire d'ATS un lieu de travail dans lequel nos collaborateurs puissent s'épanouir et grandir professionnellement.

Ils doivent bénéficier d'un environnement de travail agréable, où le talent et le mérite personnel sont reconnus, la diversité valorisée, la vie privée respectée et le juste équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle pris en compte.





La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail

a) Bien-être au travail & esprit de cohésion

Programme de prévention santé :

- ✓ Accès gratuit pour la famille des salariés au package Mutuelle & Prévoyance d'ATS.
- ✓ Réunions semestrielles avec la médecine du travail

Les salariés bénéficient de 6 jours de congé par an pour enfant malade.

Un document « Remarques, suggestions » est disponible, permettant à chaque collaborateur qui le souhaite, de remonter une information concernant un ou des manquements à la Charte éthique ATS, ou de faire une suggestion. Ce document est adressé à la Direction ou au service RH.

b) Diversité & non-discrimination

ATS confie régulièrement des missions de tri, reprise, etc. aux ESAT, prisons, en faisant ainsi de vrais partenaires. A cette occasion, ATS favorise l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

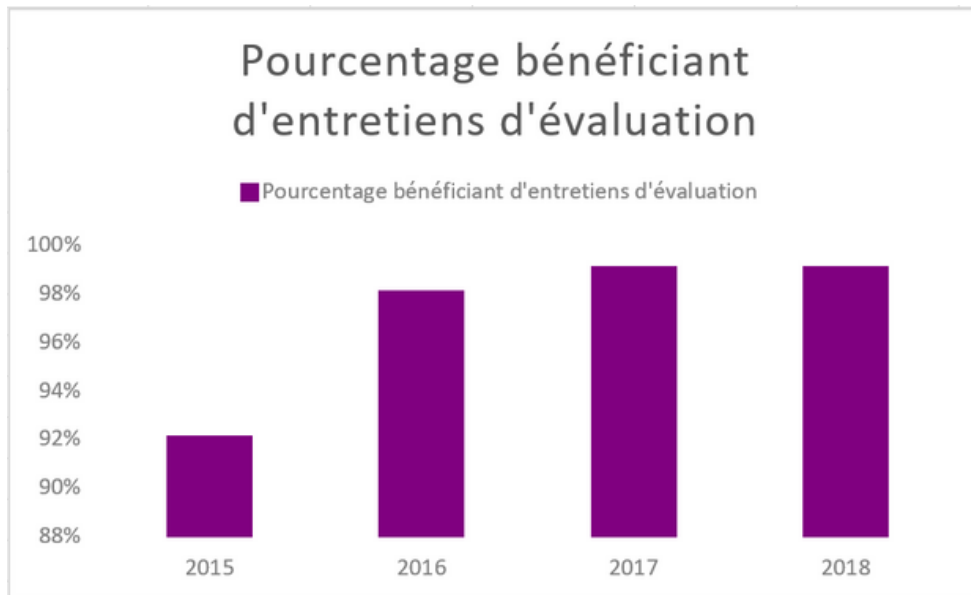
Nous nous attachons à recruter les meilleurs candidats uniquement sur des critères de compétences et d'adéquation aux postes. Nous faisons le choix de recruter des profils allant de 22 à 62 ans.

A l'occasion de l'ouverture de nouveaux locaux dans l'Isère, nous avons fait le choix de donner l'opportunité à des jeunes venant de milieux défavorisés de travailler au sein de nos locaux (voir Annexe 1).

L'Atelier Luxe prévoit l'embauche de personnel local. Pour renforcer la promotion de l'égalité des chances, ATS l'Atelier Luxe s'est engagé pour favoriser l'embauche au niveau local en partenariat avec l'agence Pôle Emploi de la Tour du Pin. Suite à ce partenariat, en 2018, une jeune fille a été embauché en CDD.

c) Formation & développement des compétences

ATS pratique l'évaluation annuelle de ses employés, en fonction des objectifs qui leur sont propres. Leur respect des valeurs éthiques est également pris en compte. L'évaluation permet de détecter les besoins individuels en formation.



Fort de son dynamisme, ATS a depuis toujours favorisé les emplois en Contrat à Durée Indéterminée afin de lutter contre la précarité au travail.

d) Communication interne & valorisation des salariés :

L'existence du Newsletter interne « whaTs'up ? » depuis 2016. La publication de cette newsletter est régulière et elle est d'une fois par trimestre.

Les objectifs de whaTs'up ? :

- Aider les salariés dans l'approche de leur travail.
- Informer l'ensemble des collaborateurs de la vie au sein de l'entreprise : embauches, départs, événements personnels (mariage, naissances...), dates de vacances, recherche de stagiaires...
- Rappeler : fonction agenda (événements, réunions, échéances...)
- Présenter des résultats : bilan, marché, salons, prix, réussites, échecs, ...
- Expliquer les choix stratégiques de la direction : partenariats, acquisitions, cessions, certifications, objectifs...accompagner le changement

- Mobiliser les collaborateurs : en les rassemblant autour d'un projet d'entreprise.
- Entretenir la culture d'entreprise : en renforçant le sentiment d'appartenance.
- Couper court aux rumeurs : en maîtrisant l'information circulante.
- Valoriser les compétences : en annonçant de nouveaux contrats (qui ? comment ?), des idées ou propositions retenues, en nommant et félicitant, ...
- Décloisonner, créer du lien et des échanges entre collaborateurs.
- Stimuler l'efficacité et la créativité : en informant et associant les collaborateurs, en les encourageant à participer, en accueillant et suscitant leurs idées (implication transversale des services...)
- Renforcer la communication externe : créer une cohérence entre les deux (les premiers ambassadeurs de l'entreprise sont ses salariés)
- Soutenir la politique RSE mise en place.
- Optimiser les recrutements : en renvoyant une image valorisante de l'entreprise.

Un autre outil de communication interne et externe de l'entreprise est la newsletter ACTU. C'est un outil de communication visuel, utilisé pour informer sur les actions importantes menées par notre société. Dans une de ses éditions, nous avons communiqué à nos clients l'importance que nous portons à la politique RSE.

Depuis la rentrée 2018, une communication interne RSE, appelée "Eco-News by ATS" a été mise en place. L'objectif est d'informer les salariés sur des actualités RSE et écologiques en général mais aussi de les inciter à entrer dans des démarches RSE au quotidien au sein de l'entreprise ou de participer à des challenges. (Voir Annexe 2)



#8

La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail

a) Bien-être au travail & esprit de cohésion

Le nombre de collaborateurs ayant déjà utilisé le document « Remarques, suggestions » a augmenté de 25%.

Chaque année ATS, organise un séminaire interne, qui est pour nos collaborateurs l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale, d'échanger en dehors du lieu de travail et de renforcer la cohésion interne. En 2017, nous nous sommes réunis dans les nouveaux locaux de l'Atelier Luxe, à la Tour du Pin en permettant ainsi aux salariés de découvrir ce nouvel espace de vie et de travail.



b) Diversité & non-discrimination

En 2017, ATS a confié des missions aux ESAT et ateliers en prison, APHL Denis Papin, Atelier de la Forêt, GEPSA représentant la somme de 30 259€.

A la suite de l'expérimentation « Marcher pour Entreprendre » développée par le Medef et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ATS a décidé de tenter l'expérience de proposer à de jeunes délinquants issus de milieux très défavorisés une insertion professionnelle dans son Atelier Luxe. En 2018, ATS a embauché un jeune en CDD et deux autres en contrat d'apprentissage pour favoriser leur réinsertion professionnelle; Les 3 jeunes travaillent dans des services différents: design, comptabilité et production & développement produit.

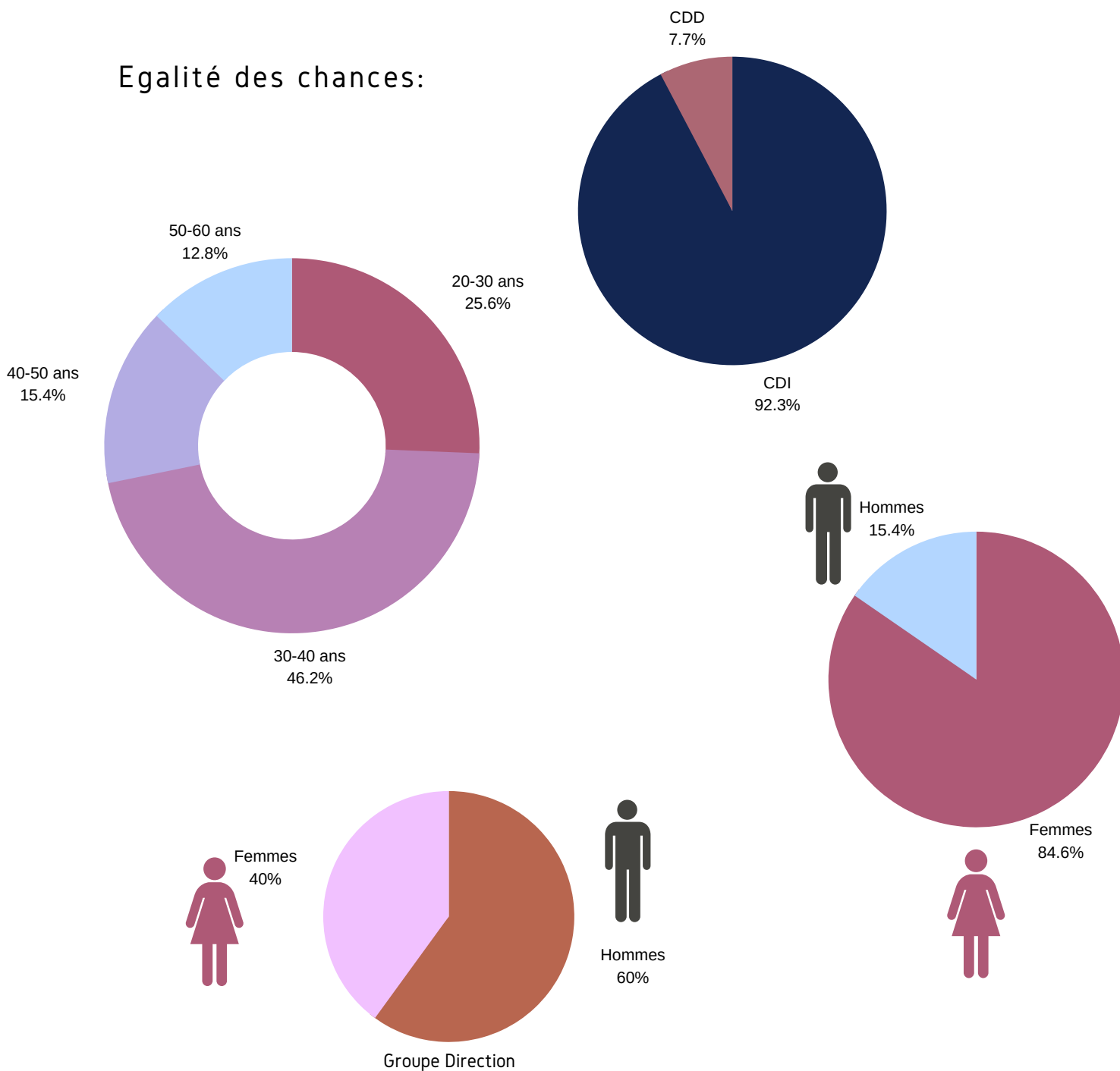
90% des salariés embauchés chez ATS le sont en Contrat à Durée Indéterminé.

Au cours de l'année 2018, ATS était composée d'une équipe de 39 collaborateurs dont 30 pour ATS et 9 pour Atelier Luxe.

Notre entreprise forme tout au long de l'année des jeunes étudiants en stage dans tous ses services. Nous assurons la transmission des savoirs et des compétences.

ATS a informatisé l'ensemble de ses flux d'exploitation. Les activités de l'entreprise sont ainsi gérées par le progiciel ERP (Enterprise Resource Planning) Microsoft Dynamics Nav. 5 % de la masse salariale a bénéficié de ce programme de formation en 2018.

Egalité des chances:





2
3

Les principes
relatifs à
l'environnement

L'ENVIRONNEMENT



La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement

ATS respecte l'environnement et s'efforce de minimiser son impact écologique. Nous avons pour objectif de communiquer ouvertement sur nos réalisations en ce domaine comme sur nos défis.

De nombreuses activités, nécessaires à la fabrication à l'importation et au transport de nos produits, ont un effet direct sur l'environnement. Il est de la responsabilité de chacun de chercher à réduire cet impact lorsque c'est possible. En ce domaine, chaque petit geste compte.

Chacun de nous devrait :

✓ Contribuer aux initiatives environnementales du groupe ATS.

✓ Favoriser l'utilisation de matériaux recyclables et le développement d'emballages Biodégradables.

✓ Réfléchir en quoi nos comportements, dans tous nos domaines d'activité, ont un impact sur l'environnement, de sorte à le minimiser chaque fois que possible. Nous pouvons, par exemple, réduire le nombre de déplacements et voyages inutiles, économiser l'énergie et l'eau et éviter de produire des déchets. Lorsque ces derniers ne peuvent être évités, nous devons veiller à ce que les matériaux soient recyclés ou mis au rebut de façon responsable. Les plus petits gestes peuvent faire la différence.



La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la gestion de l'environnement

Nous agissons en faveur du développement durable et nous nous engageons à:

- avoir une charte éthique privilégiant les matières recyclées ou recyclables
- faire faire des vérifications par laboratoires agréés
- proposer et réaliser un bilan carbone à la demande du client
- former nos équipes achats type REACH ou empreinte carbone
- proposer à nos fournisseurs de matières alternatives, éco-responsables
- choisir des transporteurs transitaires appliquant les normes ISO 14001 avec engagement de réduction de la pollution , avec économie des énergies et respect des exigences légales liées à l'environnement
- créer un département logistique en charge des problématiques de réduction des flux de transport

#11

La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à la gestion durable de l'environnement

a) Gestion des déchets papier

ATS encourage ses collaborateurs à limiter l'impression de documents aux cas de forte nécessité et privilégie la dématérialisation des documents.

ATS a mis à disposition de ses collaborateurs des poubelles de bureau de recyclage du papier géré par le programme Recygo de la Poste.

Comparé à 2017, nous avons recyclé 48% de plus. En 2018 ce sont 553kg de papier qui ont été collectés chez ATS puis recyclés en France. (Certificat en Annexe 3)



En outre, le tri de nos papiers par les partenaires de la Poste a permis à 34 personnes en parcours d'insertion d'être accompagnés vers le retour à un emploi pérenne.

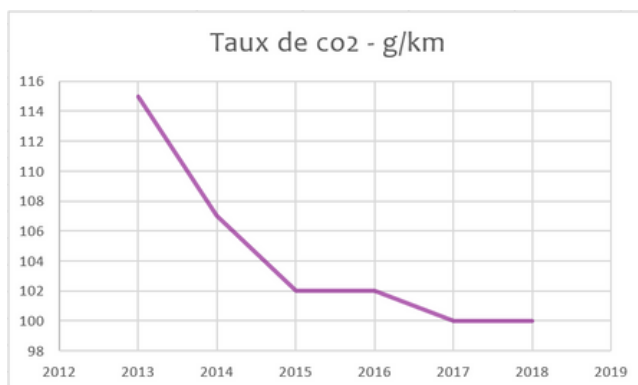
Notre engagement dans le programme Recy'go nous a permis de générer une économie de 165kg de CO2 et de contribuer au développement de l'Economie Sociale et Solidaire à travers le traitement et la valorisation du papier.

Recy'go propose une solution de transport neutre en CO2. En effet, la Poste compense toutes ses émissions de carbone à travers 4 grands programmes dont un ambitieux programme « Climat Proximité » dans le Massif Central.

Cette diminution du volume de papier recyclé est la conséquence de notre diminution du volume d'impressions.

b) Moyenne du taux de CO2 par véhicules ATS

Comme depuis plusieurs années maintenant, nous imposons aux utilisateurs de véhicules de société des véhicules moins polluants, pour arriver en 2016 à un taux de 102 g/km. En 2018, 100% des véhicules de société ont un taux de 100 g/km.



c) Plus de déchets plastiques et recyclage des capsules Nespresso

Grâce aux mugs achetés en 2015 pour la consommation quotidienne d'eau/café/thé, aucun gobelet en plastique n'a été acheté.



De plus, l'entreprise possède plusieurs cafetières Nespresso sur son site de Lyon. Nous avons pris l'engagement depuis début 2018 de recycler les capsules Nespresso utilisées par l'entreprise. Sur l'année 2018, 21 kg de capsules ont été collectées de chez ATS et recyclées (Voir Annexe 4). Grâce à ce geste de recyclage, Nespresso a pu transformer nos capsules usagées et les a revalorisées sous plusieurs formes. La totalité du marc de café soit 19.3kg a été valorisé en servant aux serres à fleurs, en biogaz ou en compost et le reste de la capsule, composé d'aluminium, a été recyclé en 88 canettes de 15cl. C'est ainsi que les déchets sont réutilisés et non jetés.

Notre objectif pour l'année 2019, est d'inciter les membres d'ATS de ramener aussi leurs capsules Nespresso personnelles, afin d'être sur qu'elles seront recyclées et non jetées par manque de temps ou de moyen.

d) Recyclage des déchets d'imprimerie

ATS est une entreprise qui utilise l'imprimante au quotidien et donc où les cartouches usagées doivent être revalorisées. C'est pour cela que l'entreprise a mis en place un partenariat avec Fiducal, entreprise de fournitures de bureaux, pour la prise en charge de ses toners utilisés.

En 2018, grâce au système de "Collect Box" mis en place par Fiducal, toutes les cartouches d'encre usagées de l'entreprise ont été collectées et recyclées. (Certificat en Annexe 5)

The Collect Box

**10 COLLECT BOX
POUR LA REPRISE DE VOS DÉCHETS**

**FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS**

> NOTRE OFFRE

- Le contenant + la livraison + la reprise
- Le traitement des déchets
- Les affiches et le guide de l'éco-cityoyen au bureau (disponibles sur www.fos.com)
- La **traçabilité des collectes** et la mise à disposition de **statistiques de reprise** (grâce au code à barre identifiant unique suivez les quantités de COLLECT Box achetées et reprises, le poids, les dates de commande et de reprise).

> PROCESSUS

1. COMANDEZ VOTRE COLLECT BOX
2. TRIEZ VOS DÉCHETS
3. NOUS COLLECTONS VOS DÉCHETS
4. NOUS REMETTONS VOS DÉCHETS DANS DIFFÉRENTS CENTRES DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

> EN PLUS

Les industriels qui s'occupent du traitement des différents déchets se trouvent à **moins de 50 km** de nos plateformes de transport.

The infographic features a central tree diagram with icons representing various types of waste: a calculator and mouse, a box, a pen and pencil, a printer cartridge, a paperclip, a document, a coffee capsule, a paper cup, and a bottle. At the base of the tree is a white bucket filled with soil, labeled 'The Collect Box'. To the left, there are images of 'The Collect Box' containers and 'JETRIE' toner cartridges.

e) Déplacements en train – abonnements TGV

Pour réduire les émissions de CO2, ATS valorise les modes de transport moins polluant. ATS a réduit la pollution atmosphérique en achetant des abonnements TGV pour une grande partie de ses salariés (10 salariés). Par conséquent, les déplacements en voiture ont été réduits de 30%.

Aujourd'hui, 50% des membres d'ATS viennent en transports en commun ou à vélo.

f) La recherche de matières plus responsables

Afin de répondre à la demande grandissante de nos clients et partenaires, nous proposons des matières innovantes et éco-responsables. Nous constituons ainsi une matériauthèque de matières éco-responsables (cuir de bois, fibre de lait, etc.). Cette action nous permet de présenter ces matières à nos clients en vue de la création de produits innovants et éco-conçus.



g) Gestion des énergies

Nous sensibilisons les collaborateurs à ne pas gaspiller l'eau.

Nous avons mis en place une extinction systématique des lumières des bureaux inoccupés.

Nous avons installé des interrupteurs automatiques dans la cuisine, les couloirs, les sanitaires et les escaliers.

Nous privilégions également les fournisseurs locaux, pour éviter les impacts liés au CO2 pendant le transport.

L'Atelier Luxe est placé dans un rayon de moins 50 à 100km de fournisseurs importants d'ATS. Très accessible, de l'aéroport de Saint Exupéry ou même de Grenoble et de Genève, du réseau SNCF, de l'autoroute, le nouveau site est proche du siège social d'ATS à Lyon.

2

8

Les principes
relatifs à la lutte
contre la
corruption

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

#12

La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption

La corruption est inacceptable et n'est pas compatible avec les valeurs du groupe ATS.

Elle ne profite pas aux communautés dans lesquelles nous opérons et représente un coût pour l'entreprise. Les pots-de-vin sont une forme de corruption et sont illégaux dans la plupart des pays, particulièrement lorsque des fonctionnaires sont impliqués. Certains pays interdisent également les « paiements de facilitation », c'est-à-dire les paiements effectués afin d'exécuter ou d'accélérer certaines formalités administratives telles que les demandes de permis ou les passages en douane. La plupart sont, en fait, une forme de corruption.

Chacun de nous doit :

✓ Ne jamais effectuer, proposer ou promettre des paiements en espèces ou des services (y compris les cadeaux et les invitations) à des fonctionnaires, agents de l'Etat ou personnes à même de les influencer.

✓ Ne jamais effectuer, en toute connaissance de cause, de tels paiements par le biais de tiers. Ceci suppose que nous choisissons soigneusement et suivions étroitement nos sous-traitants, agents et autres partenaires commerciaux.

**#13**

La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption

Annuellement, les comptes de l'entreprise sont vérifiés par un cabinet d'expertise comptable et par un commissaire aux comptes. Aucune irrégularité n'a été signalée à ce jour, ce qui justifie le fait que les règles comptables et les obligations fiscales sont suivies scrupuleusement chez ATS.

**#14**

La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption

Durant l'année écoulée, aucun jugement, ordonnance, amende ou autre événement dans le domaine de la corruption, de l'extorsion de fonds ou des pots-de-vin, n'a été rapporté.

Chacun de nous doit :

- ✓ Prévenir tout acte de corruption active ou passive
- ✓ Promouvoir la politique RSE auprès des parties prenantes, notamment les fournisseurs en obtenant leur signature

#15

La COP décrit les contributions du coeur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU

#16

La COP décrit les investissements stratégiques et de philanthropie

ATS intègre les objectifs des Nations Unies dans sa responsabilité sociétale.

L'engagement philanthropique de notre société auprès de différentes associations :

- L'association XUAN - Les Enfants de l'avenir - qui s'occupe de l'accueil d'enfants défavorisés, l'éducation, et l'insertion professionnelle à Vietnam ;

XUAN



Les enfants de l'avenir

- Fondation France REPIT - qui a pour objectif d'apporter des solutions à toutes les personnes qui prennent soin à domicile d'un de leurs proches atteint d'une maladie grave, d'un handicap sévère ou d'une dépendance ;



- Association Kinshasa'Act - qui a comme but de poursuivre la construction de l'école Sainte-Christine, à Kinshasa, Congo



- L'association « 1001 fontaines pour demain » - qui a comme but d'apporter une réponse innovante à la problématique de l'eau potable dans le monde ;



A photograph of several cotton bolls on a brown branch, set against a white background. The cotton is white and fluffy, while the bolls are partially open, showing the seeds inside. The branch is dark brown and has some dried leaves.

#17

La COP décrit une prise de position et un engagement en matière de politique publique

#18

La COP décrit des partenaires et une action collective

Au-delà des engagements décrits dans les critères 6, 7 et 8, ATS intègre, soutient et applique les principes essentiels des Nations Unies. En outre de l'aventure humaine, nous voulons démontrer que l'excellence, la qualité et l'innovation sont totalement compatibles avec le progrès social et l'engagement sociétal en donnant priorité à réussir l'intégration professionnelle de jeunes très défavorisés. Nous voulons démontrer que l'Atelier Luxe est capable de réussir ce pari, est capable de tendre la main aux plus défavorisés et est capable de concilier excellence de fabrication de produits de luxe en associant le progrès social grâce à cet engagement d'intégration.

Ces dernières années, nous avons présenté à nos clients des matériaux écologiques, bio et innovants en vue de la réalisation des projets qui assure un impact environnemental réduit. Les dernières années, nous avons produit des trousse, tote bags et pochettes en utilisant du coton biologique.

Dans la perspective de la protection de l'environnement et en complément de ses initiatives antérieures, ATS continue de mener des actions d'augmentation des variantes de matériaux écologiques qu'on propose à nos clients pour leurs futurs projets.

ATS innove et s'ouvre à de nouveaux horizons afin de réduire son impact sur l'environnement. Nous choisissons d'adopter de plus en plus des solutions d'emballage écologique, éco-responsable et innovant. Nous avons pris contact avec des nombreux fournisseurs de matériaux innovants en vue d'obtenir des échantillons pour les présenter à nos clients. En 2018, nous avons réussi à approfondir des solutions d'écoconception et d'élargir le portefeuille de matériaux innovants présentés à nos clients de 10% comparé à 2017.

#19

La COP décrit l'engagement du Président et de la direction

#20

La COP décrit l'adoption par le Conseil d'Administration et la surveillance

#20

La COP décrit l'implication des parties prenantes

ATS a reçu le 15 Août 2012 la certification ETHICS 21, seule certification internationale à couvrir à la fois les exigences sociales, sociétales, environnementales et éthiques. ATS est la 1ère société en France du métier de la promotion (gift, packaging & accessoires) à obtenir la certification Ethics 21.

Les audits de certification ont été réalisés par l'organisme indépendant ETHICS SA, agréé comme organisme de certification par IISAS (International Standardisation & Accreditation Services).

ATS a obtenu en Mars 2015 l'évaluation ISO 26000 et en 2016 le statut Gold Ecovadis. Une déclaration d'engagement est rédigée, actualisée et signée chaque année par le Président fondateur de l'entreprise. En 2012, un comité éthique a été créé au sein de l'entreprise. Ce comité veille à une bonne conduite de la démarche RSE, implémente des bonnes pratiques de développement durable et une communication éco-socio-responsable. Le comité est sous la supervision directe de la direction.



3

Nos ambitions

4



Droits de l'Homme

- Soumettre notre candidature aux Trophées des meilleures Communications de Global Compact
- S'engager auprès d'Associations et ONG de défense de droits de l'Homme locales

Environnement

- cartes de vœux uniquement électroniques à partir de 2019
- augmenter le nombre des projets innovants, bases sur l'écoconception de produits, de 10 %
- élargir le portefeuille de matériaux innovants présentés à nos clients de 10% comparé à 2018. Nous souhaitons vraiment développer notre démarche éco-responsable pour les produits et matériaux que nous utilisons ou créons. Cette démarche est à la fois innovante et essentielle pour l'environnement. Nous voulons donc inciter nos clients à prendre part à notre action par ce biais.
- nous avons comme objectif de nous impliquer encore plus auprès d'associations qui luttent pour l'environnement et pour le bien des Hommes. Nous avons comme idée de créer un sondage afin de recueillir les avis et envies des collaborateurs quant à la RSE et à notre implication sociale et environnementale.

Conditions de travail

- nous souhaitons aussi renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion au sein de l'entreprise puisque nous considérons qu'une personne qui se sent bien sur son lieu de travail est une personne qui va vouloir s'impliquer et s'engager à 100%. L'objectif est donc d'organiser en fonction des "fêtes" du calendrier (par exemple Noël, Pâques, La journée du bien-être, le 1e Avril...) des évènements conviviaux pour les membres de l'entreprise.

Lutte contre la corruption

- augmenter de 5 points notre évaluation Ecovadis en 2019

LES 21 CRITÈRES DU GLOBAL COMPACT ADVANCED

DESCRIPTION	PAGE
<i>Implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations</i>	
1- La COP décrit l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	9,10
2- La COP décrit la mise en œuvre dans la chaîne de valeur	11
<i>Politiques et procédures fiables concernant les Droits de l'Homme</i>	
3- La COP décrit des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'Homme	13
4- La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes des Droits de l'Homme	13
5- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux Droits de l'Homme	13-15
<i>Politiques et procédures fiables concernant les Normes du travail</i>	
6- La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes internationales du travail	17
7- La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs aux normes internationales du travail	18-20
8- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes internationales du travail	21-22
<i>Politiques et procédures fiables concernant la protection de l'Environnement</i>	
9- La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	24
10- La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement	25-27
11- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement	25-27

LES 21 CRITÈRES DU GLOBAL COMPACT ADVANCED

DESCRIPTION	PAGE
<i>Politiques et procédures fiables concernant la lutte contre la Corruption</i>	
12- La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	29
13- La COP de finit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs a la lutte contre la corruption	30
14- La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés a l'anti-corruption	30
<i>Agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies</i>	
15- La COP décrit les contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques de l'ONU	31
16- La COP décrit des investissements stratégiques en matière sociale/sociétale et philanthropiques	31
17- La COP décrit une prise de position et un engagement en matière de politique publique	32
18- La COP décrit des partenariats et une action collective	32
<i>Gouvernance et leadership de la RSE</i>	
19- La COP décrit l'engagement du Président et de la Direction	33
20- La COP de crit l'adoption et la mise en œuvre de l'engagement en faveur de la RSE par le Conseil d'Administration ou son e quivalence	33
21- La COP décrit l'implication des parties prenantes	33

Annexe 1

Emploi Deuxième chance : un droit pour les jeunes

Malgré les efforts des politiques publiques en la matière, près de 110 000 jeunes sortent chaque année de l'école sans diplôme. Si le chemin vers l'emploi semble alors compromis, quelques structures et initiatives privées ne s'avouent pas vaincus. Érigeant le droit à l'erreur ou à l'échec en expérience de vie plutôt qu'en condamnations définitives, celles-ci offrent plus qu'un emploi. Une véritable nouvelle chance.

© Olivier Hübner par Sébastien Bony



Quand les patrons jouent les éducateurs

Depuis trois ans, le Medef Lyon Rhône, en partenariat avec la Préfecture et du Rhône et la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, mènent l'opération « Marcher pour entreprendre », une randonnée en montagne de 3 jours destinée à faire se rencontrer entrepreneurs et jeunes très éloignés de l'emploi.

Sans obligation d'embauche ou de suivi, une dizaine d'adhérents du Medef Lyon Rhône, partent, chaque année depuis 3 ans, marcher en montagne. Ces « patrons », comme les appellent leurs compagnons de marche, sont accompagnés par des jeunes, sous main de justice, et leurs éducateurs. « L'idée, c'est de leur donner l'opportunité de côtoyer des entrepreneurs pour briser les a priori à leur sujet, souligne Bruno Verney, directeur des services aux adhérents. Affronter ensemble des difficultés créent des liens, décalés et intéressants. » Au cours de la marche, géné-

ralement initiée au mois de mai, le dialogue s'installe dans une approche bienveillante et peut conduire à des conseils, un contact professionnel voire quelques stages. « Il ne s'agit pas de se rencontrer dans un objectif d'embauche, mais bien de renouer avec un monde du travail souvent lointain. C'est le premier pas pour avancer vers le chemin de l'entreprise », poursuit-il. La prochaine édition, qui devrait avoir lieu au printemps prochain, ne sera plus soutenue par la Préfecture. Elle devrait être financée par un certain nombre de partenaires privés. ■

3 QUESTIONS À OLIVIER FINAZ, PDG DU GROUPE ATS

Pourquoi vous inscrire dans le programme « Marcher pour entreprendre » ?

En tant que chef d'entreprise, on peut avoir deux postures. Soit estimer que ce n'est pas son rôle de s'impliquer auprès des jeunes en difficulté, soit estimer qu'il faut tendre la main. Si personne ne fait rien, il sera difficile de faire bouger les lignes. Chacun doit apporter sa contribution. Ces jeunes n'ont jamais entendu parler d'une entreprise : rejeté par l'éducation nationale, souvent avec peu de famille, l'insertion professionnelle peut représenter une vraie chance pour eux. Et c'est le rôle d'une PME comme la nôtre de montrer qu'il existe dans la vie autre chose que le périmètre clos et fermé de la banlieue. C'est un bon programme qui mériterait d'être dupliqué ailleurs.

Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

Ces jeunes méritent d'être connus. Ils sont sans filtre, habitués à dire ce qu'ils pensent. Cela peut paraître agressif et violent, mais c'est juste leur mode de communication. Cette rencontre, au plus près pendant 3 jours, m'a permis de comprendre ce qu'ils sont et tout ce que cela implique. Cela n'excuse évidemment pas, mais explique mieux. Ce fut l'occasion d'initier de bons échanges.

Quelle suite avez-vous donné à ces échanges ?

Il n'y a pas d'obligations de résultat, chacun est libre dans sa relation aux jeunes. Pour ma part, j'en suis trois. J'ai aidé, via un de mes contacts, un jeune à passer les tests de sélection d'entrées dans la marine. La démarche est en cours, j'espère qu'il sera pris. J'accompagne deux autres jeunes dans une logique d'insertion professionnelle. Pour le moment, je finance le permis de conduire ; ensuite, progressivement, ils intégreront un programme d'insertion professionnelle en alternance pour les besoins de mon futur atelier en Isère. Cette année, je referai, assurément, la marche. ■

Annexe 2

SEPTEMBRE 2018

ECO-NEWS BY ATS



NOUVEAUTÉS CHEZ ATS...

Une news écolo par mois afin
d'impliquer chacun au quotidien...

Annexe 3

N° client : 486842

14813

recy'gô

CERTIFICAT DE RECYCLAGE

attribué pour l'année 2018

La Poste atteste qu'en 2018, la société **ATS DEVELOPPEMENT** lui a confié le recyclage de : **553Kg de papier.**

Son engagement dans le programme Recy'go lui a permis de :

- Générer une économie de 165 kg de CO2
- Contribuer au développement de l'Economie Sociale et Solidaire à travers le traitement et la valorisation du papier.
- Participer au recyclage du papier en France, selon les normes environnementales en vigueur.

Ce certificat correspond au site de : **20 RUE JOSEPH SERLIN**
69001 LYON

L'équipe Recy'go
BU Nouveaux Services



eco logic Neutralité
carbone
laposte.fr/neutralitecarbone



Sources : Eco-Facts et Eco-emballages 2010 - 300 kg de CO₂ pour 1 000 kg de papier recyclé + 400 kg de CO₂ pour 1 000 kg de carton recyclé.


LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS

Annexe 4



NESPRESSO FRANCE S.A.S.
1, BOULEVARD PASTEUR
CS 21577
75726 PARIS CEDEX 15
TEL : 0 805 10 20 22
FAX : 0 805 10 20 21
www.nespresso.com/peo

6 FEV. 2019

4479

0313 0002 00080 0 +

ATS DEVELOPPEMENT
MADAME NADINE KRIFA
20 RUE JOSEPH SERLIN
69001 LYON

À Paris, le 30 janvier 2019

Numéro de Client : 5148308

Cher(e) Client(e),

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous engager à nos côtés pour un café plus responsable et nous tenions à vous en remercier.

Nespresso France poursuit sa quête du café parfait, en agissant, chaque jour, afin de vous offrir un café durable et de haute qualité.

Pour améliorer la qualité du café, préserver la biodiversité et diversifier les revenus des caféiculteurs, Nespresso France plante plus de 500 000 arbres par an au coeur des fermes de café en Colombie, au Guatemala et en Ethiopie. Ce faisant, nous compensons notre empreinte environnementale et proposons un café 100% neutre en carbone.

En parallèle, nous avons mis en place une gamme de services intégrés incluant la collecte de capsules usagées, dont vous bénéficiez, afin de favoriser l'économie circulaire et de garantir la durabilité de nos produits.

Pour vous aider à valoriser votre engagement de recyclage auprès de vos Clients et Collaborateurs, nous vous présentons les données de collecte de vos capsules usagées de l'année 2018, assurée gratuitement par Nespresso via La Poste ou Paprec.

Nous vous invitons à trouver ci-joints :

- Une infographie que vous pourrez afficher dans votre espace café, avec vos données de collecte pour l'année 2018.
- Un certificat de recyclage de vos capsules usagées.

Afin d'avoir plus d'informations sur nos démarches responsables, vous pouvez nous contacter ou vous rendre sur notre site www.nespresso.com/entreprise.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Sébastien Gil
Directeur Nespresso Professionnel



NESPRESSO

HOME * GASTRONOMY * OFFICE * AVIATION
Nespresso France S.A.S. au capital de 1.360.000 € - SIREN 382 597 821 - RCS PARIS

Grâce à
ATS DEVELOPPEMENT
rien ne se perd, tout se transforme !

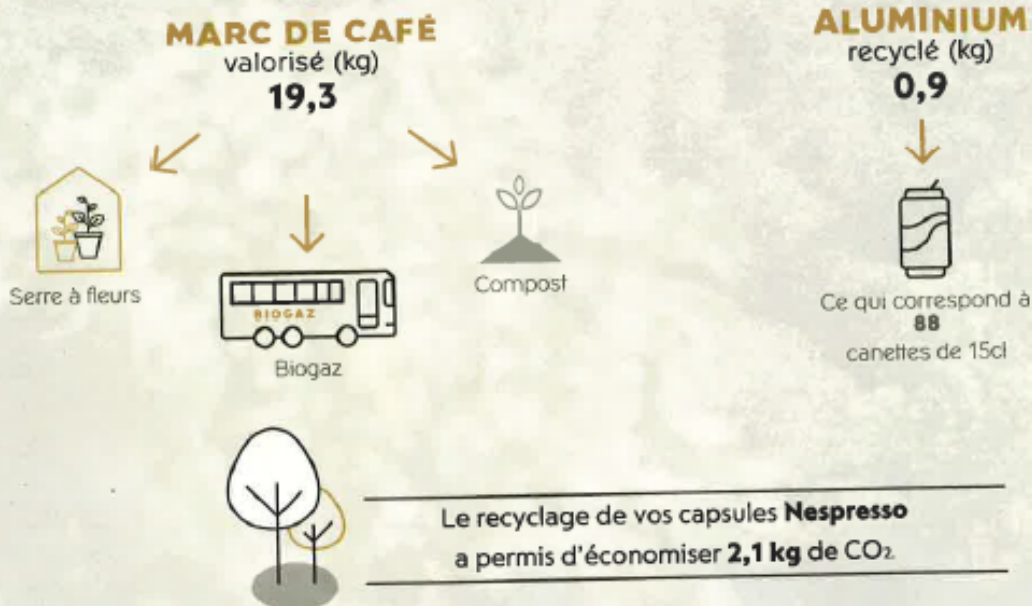


Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018,
21,0 kg de capsules ont été collectées
et recyclées.

4479



Que deviennent vos capsules ?



Annexe 5



Nantes, le 22/3/2019

Objet : attestation de collecte des consommables d'impression usagés.

Madame, Monsieur,

J'atteste par la présente que la collecte des consommables d'impression usagés provenant de la société FIDUCIAL et de ses clients est effectuée par la société Armor. Cela pour les années 2018 et 2019.

Dans ce cadre, les cartouches laser usagées confiées à Armor sont traitées de manière écologique par revalorisation à 100% des matériaux et/ou composants issus du démantèlement de ces cartouches.

Pour les jet d'encre non réutilisables, les déchets sont incinérés avec valorisation énergétique.

Impliqué depuis toujours dans une démarche éco-responsable, Armor dispose de sites certifiés ISO9001, 14001 et OHSAS18001. Nos transporteurs disposent des autorisations spécifiques au transport de ce type de déchets.

En application de la directive DEEE, nous sommes adhérents à ESR Eco-Système Recylum depuis le 15 août 2018 sous le N° de contrat 45004655 afin de satisfaire à tous les processus de contrôles et de certifications des Eco-organismes pour les cartouches jet d'encre. Nous sommes également en système individuel auprès de l'ADEME pour les cartouches laser (déclaration enregistrée à SYDEREP, le Système déclaratif des filières REP, sous le n° SIREN/SIRET 85780069200017, pour la filière Equipements Electriques et Electroniques ainsi que pour la déclaration de traitement de DEEE professionnels).

Nous restons à votre disposition, Madame, Monsieur, pour tout complément d'information.

Cordialement,

Xavier Dautremer
Responsable Collecte France



Siege social / Head Office Armor SAS
20 rue Chevreul - CS 90508
44105 Nantes cedex 4 - FRANCE

Tel : +33 (0)2 40 38 40 00 - Fax : +33 (0) 2 40 38 40 01

ARMOR SAS - Société par actions Simplifiée au capital de 10 299 450 € - SIREN: 857 800 692 RCS Nantes - TVA / VAT FR. 42 857800692